CALENDRIER 2027

LE ROEULX

COLLECTES EN PORTE-À-PORTE
DES DÉCHETS MÉNAGERS

PMC | Papiers-cartons en conteneur | Sac déchets résiduels (max. 13 kg) | Sac déchets organiques (max. 13 kg)

HYGEA Intercommunale de gestion environnementale

Attention les dates en rouge signalent que la collecte est **reportée** par rapport au jour habituel de passage.

Les collectes des déchets en porte-à-porte commencent à partir de 5h30 (4h30 en été). Il est conseillé de sortir les sacs la veille **à partir de 18h.**

En cas de travaux sur la voirie, les déchets organiques, les déchets résiduels et les PMC doivent être déposés à la limite du chantier. Exceptionnellement les papiers-cartons, habituellement collectés via conteneurs, peuvent être déposés en vrac toutes les 4 semaines (dates collectes de votre calendrier).Plus d'informations auprès de votre administration communale.

Pour faciliter le travail des équipes de collecte, veillez à ce que vos sacs de déchets organiques, vos sacs de déchets résiduels, vos sacs PMC ainsi que vos papiers-cartons soient **bien visibles et facilement accessibles**. **Déposez-les en bord de voirie**, sans entraver le passage des piétons ou des véhicules.

Ne placez pas vos sacs en hauteur, ni dans un contenant.

Exception : les sacs verts de déchets organiques. Ceux-ci peuvent être déposés dans un contenant, à condition que celui-ci soit sans couvercle et que sa hauteur ne dépasse pas celle du sac.

	Fréquence des **collectes**	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	Chaque semaine, le **mercredi**	6,13,20,27	3,10,17,24	3,10,17,24	1,7,14,21,28	5,12,20,26	2,9,16, 23,30	7,14,22,28	4,11,18,25	1,8,15, 22,29	6,13,20,27	4,10,17,24	1,8,15, 22,29
	Toutes les **2 semaines**, le **mercredi**	13,27	10,24	10,24	7,21	5,20	2,16,30	14,28	11,25	8,22	6,20	4,17	1,15,29
	Toutes les **2 semaines**, le **mercredi**	13,27	10,24	10,24	7,21	5,20	2,16,30	14,28	11,25	8,22	6,20	4,17	1,15,29
conteneur	Toutes les **4 semaines**, le **mercredi**	13	10	10	7	5	2,30	28	25	22	20	17	15

Collecte dans les recyparcs :

Vélos :
17 avril (3ème samedi)

Jouets :
9 octobre (2ème samedi)

Be WaPP | Grand Nettoyage du jeudi 1er au dimanche 4 avril 2027
Découvrez ce projet et bien d'autres encore sur www.bewapp.be

POINT DE CONTACT SUREMBALLAGE

Suremballage en vue ?

Pour plus d'informations, consultez le Point de contact Suremballage. C'est ainsi que nous réduisons les déchets ensemble !

Recycle!

Téléchargez gratuitement l'application Recycle!

pour tout connaître sur les collectes des déchets.

Infos sur le tri et le recyclage : www.fostplus.be ou trionsmieux.be

6843-Hygea-Cal LE ROEULX 2027-210x297mm.indd 1 17/09/26 09:39

Triez vos emballages en un clin d'œil

LE TRI, C'EST **PARTOUT.** PAS QU'À LA MAISON !

PMC
(bien vidés, bien égouttés ou bien raclés)

Collecte en porte-à-porte

EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



CARTONS À BOISSONS



CE NE SONT PAS DES PMC
APPORTEZ-LES AU RECYPARC

- Les batteries et piles.
- Les appareils électr(on)iques (incl. Vapes, smartphones, ...).
- Les bonbonnes de gaz.
- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant "pousser-tourner"
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- Les emballages d'huile de moteur et lubrifiant, pesticides, carburants, colles, peintures et vernis, tubes de silicone
- Les emballages durs avec une contenance supérieure à 8L
- La frigolite
- Autres objets



Points d'attention

Égouttez et videz bien tous les emballages.

Aplatissez les bouteilles, remettez le bouchon.

Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.

Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu.



ATTENTION !



N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs (laissez-les en vrac).

N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

Papiers-cartons

Collecte en porte-à-porte



Sacs en papier et boîtes en carton, journaux, revues, dépliants, livres, papier à lettre et pour imprimantes.

Remarques :

- **Enlevez le film en plastique des publications.**

CE QUI EST INTERDIT DANS LES PAPIERS-CARTONS



- Les papiers et cartons souillés
- Les photos
- Les papiers peints
- Le papier aluminium

Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent

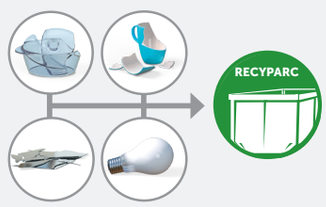
À déposer dans les bulles



Remarques :

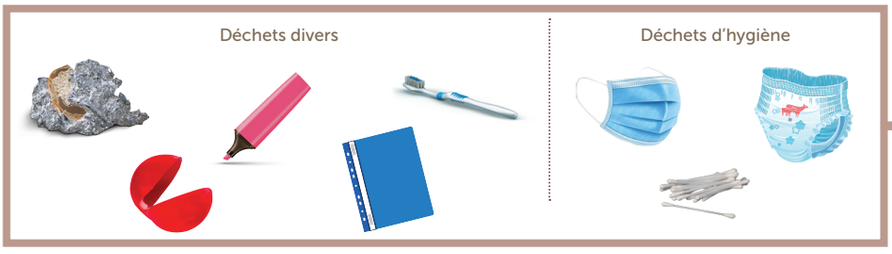
- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé, ni couvercle ni bouchon. (les couvercles des bocaux vont dans le sac bleu).
- Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre ! Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

CE QUI EST INTERDIT DANS LES BULLES À VERRE



- Le verre résistant aux hautes températures
- Les porcelaines, les céramiques et les terres cuites
- Les verres plats (vitres et miroirs, l'opaline et le cristal)
- Les ampoules, tubes néon économiques et lampadaires

Guide de tri des déchets résiduels.
Collectés uniquement via le sac moka réglementaire, en porte-à-porte toutes les 2 semaines ou via les points d'apport volontaire répartis dans la commune.





INTERDITS

- Déchets recyclables (organiques, PMC, etc.)
  À jeter aux collectes sélectives.
- Déchets dangereux (produits corrosifs, piles, etc.)
  À jeter dans les recyparcs.

Guide de tri des déchets organiques.
Collectés uniquement via le sac vert réglementaire, en porte-à-porte chaque semaine.







En cas de mauvais contenu, retriez votre sac et présentez-le lors de la prochaine collecte après en avoir retiré le(les) intrus

INTERDITS

- Films en plastique
- Emballages en plastique

À jeter dans le sac bleu.

- Lingettes
- Langes (enfants et adultes)
- Litières non biodégradables

À jeter dans le sac moka de déchets résiduels.

Une réclamation ?
https://reclamation.hygea.be/home

HYGEA
Intercommunale de gestion environnementale

Fostplus

E.R. : Jacques De Moortel, Directeur Général • Hygea • Rue du Champ de Ghislage, 1, 7021 Havré • L. Spaan • Kouterveldstraat 2 • 1831 Diegem (à partir du 01.01.2027) • 2027 Ne pas jeter sur la voie publique.